AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN

2124 KALORAMA ROAD N.W.
WASHINGTON, D.C. 20008
Tél. : (202) 232 6656
Fax : (202) 265 1996

DECLARATION DE NAISSANCE

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

LISTE DES PIECES A FOURNIR

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

1.- L'original du certificat de naissance (américain) du nouveau-né délivré par les services compétents de l'Etat ou du Comté de naissance ;
2.- Une copie de l'acte de naissance du père et de la mère ;
3.- La carte consulaire des deux parents ;
4.- La preuve de profession des deux parents ;
5.- Une somme de 10 dollars US payable par carte bancaire ou par money order.

- ✓ *Délai d'établissement : 5 jours ouvrables*
- ✓ *Express (même jour) : $50*

N.B. : **Toute déclaration de naissance doit être faite dans un délai de tard 10 jours à compter de la date la naissance de l'enfant. Passé ce délai la déclaration de naissance ne sera pas acceptée.**

Tout dossier incomplet sera rejeté et les frais ne seront pas remboursés